

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'UN USAGE CONDITIONNEL

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **le 9 mars, à 18 h 30** à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les membres du conseil statueront sur la demande d'usage conditionnel suivante :

- 2735, avenue Bourbonnière – permettre un nombre de logements supérieur au nombre maximal prescrit, visant à transformer l'immeuble de 8 logements en un immeuble de 15 logements.

Lors de cette séance, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

FAIT À MONTRÉAL, CE 20^E JOUR DE FÉVRIER 2026.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Annick Barsalou